

Offre d'emploi

Préposée ou préposé à l'entretien ménager

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Concours no 1437



Sommaire de la fonction

- Effectuer différentes tâches relatives au maintien de la propreté et de la salubrité des divers bâtiments comme vider les poubelles, balayer, essuyer et laver les tapis, planchers, escaliers et murs, et nettoyer les salles de bain;
- Effectuer toute autre tâche de même nature nécessitée par ses fonctions ou demandée son gestionnaire.

Profil de compétences recherchées

- Avoir de l'entregent et posséder de bonnes aptitudes pour le service à la clientèle;
- Être capable de lire, écrire et s'exprimer correctement en français;
- Posséder un permis de conduire et avoir accès à un véhicule dans le cadre de ses fonctions;
- Faire preuve d'autonomie, de débrouillardise, de rigueur et d'habiletés pour le travail en équipe;
- Posséder les aptitudes physiques requises pour l'emploi.

Conditions salariales

Le taux horaire se situe entre 26,02 \$ et 28,56 \$. Les autres conditions de travail sont celles régies par la convention collective des employés manuels.

Horaire de travail

Pour les centre communautaires, l'horaire de travail dépend des besoins et peut être :

- Entre 5 h et 16 h;
- Entre 15 h et 2 h pour le quart de soir. Pour la période des camps de jour, l'horaire de soir s'applique.

Pour le Complexe Sportif Desjardins, l'horaire de travail peut être :

- De 12 h à 15 h ou de 13 h à 16 h, de 2 à 5 jours par semaine.

SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE
RIMOUSKI.CA/EMPLOIS
AVANT 16 H 30 LE 9 MARS 2026

